

Section 11 : Analyse des écarts dans un contexte de budget flexible

Dans une entreprise qui utilise un système de prix de revient standard, les budgets sont établis selon les standards déterminés. Le budget est préparé en fonction de la capacité standard prévue tandis que l'étude des écarts se fera à l'aide d'un budget flexible.

Un budget flexible est un budget où les frais fixes budgétisés initialement ne changent pas, mais où les frais variables sont révisés au niveau de production réellement atteint.

En appliquant cette définition aux trois éléments des coûts de fabrication, on peut obtenir :

- 1) – Un budget révisé pour la matière première

Quantité réelle de matière première X Prix standard unitaire

- 2) – Un budget révisé pour la main-d'œuvre directe

Heures réelles de MOD X Taux horaire standard

- 3) – Un budget révisé pour les frais généraux de fabrication

Frais généraux fixes budgétés initialement

Plus Taux d'imputation des frais généraux variables X Base d'imputation atteinte

Cette base d'imputation est en général les heures de main-d'œuvre directe, mais elle peut aussi être toute autre unité d'œuvre choisie par l'entreprise.

On ne révisé pas les frais fixes budgétisés initialement au niveau atteint, car, par définition, les frais fixes ne varient pas en fonction du niveau de production.